

PROPOSITIONS DES ACTEURS POUR LA PRÉPARATION DU DÉBAT PUBLIC SUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS DANS LA VALLÉE DU RHÔNE ET L'ARC LANGUEDOCIEN

Afin de préparer le débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien, en concertation et au plus près des demandes des acteurs concernés, la Commission particulière du débat public (CDPP), en charge de son organisation, **sollicite vos propositions**. Nous nous sommes fixé comme objectifs d'une part de diffuser le plus largement possible une information complète, claire et adaptée à tous les publics, et d'autre part de permettre au plus grand nombre de citoyens de s'exprimer, indépendamment de leur catégorie socioprofessionnelle ou de leur engagement auprès de la collectivité. C'est précisément sur les moyens d'atteindre ces deux objectifs que nous attendons vos suggestions.

- Organisme : **REGION RHONE-ALPES**
- Nom et prénom du représentant :
- Fonction :
- Coordonnées :

Vos attentes et objectifs dans ce débat ?

La Région Rhône-Alpes attend un débat très large qui aille au-delà de la seule question des infrastructures routières et replace la problématique transport au cœur des questions plus globales mais déterminantes d'aménagement du territoire et de développement durable (environnement, économie, social)

Pour la Région Rhône-Alpes le débat doit aboutir sur des propositions concrètes inscrivant la problématique VRAL et la croissance des transports dans une perspective de développement durable (DD), grâce à des orientations, des indicateurs, des moyens d'actions intégrant les piliers du DD avec une attention particulière pour l'amélioration de la qualité du service rendu à l'utilisateur et un nécessaire rééquilibrage de l'offre et de la demande des différents modes de transports.

• Quelles problématiques et thématiques doivent selon vous être abordées au cours de ce débat ?

Les problématiques :

- Les problématiques d'aménagement du territoire, de développement économique, d'environnement, de transport sur l'aire d'action et plus généralement le grand couloir Nord-Sud /sud-est/ouest européen :
 - les modalités d'une politique ambitieuse de rééquilibrage modal et d'intermodalité plus respectueuse de l'environnement en vue d'allier croissance économique et échanges avec enjeux environnementaux globaux, qualité de vie et santé des habitants (le document Blanchet était très insuffisant sur les enjeux environnementaux).

- l'enjeu d'aménagement face aux risques courus par une trop forte concentration spatiale des activités et des trafics et face aux possibilités de faire bénéficier certains territoires en perte de population et de croissance de l'atout des échanges grâce au développement d'itinéraires alternatifs à la vallée du Rhône.
- La réflexion prospective sur la croissance des échanges et des déplacements et les moyens pour y répondre
- **Les thématiques :**
 - Les moyens d'action affectant le système de transport et leur degré d'interaction, de renforcement ou au contraire de contre efficacité voire d'incompatibilité : leviers sur la demande de transport ; leviers sur l'offre
 - Les TIC en tant qu'outils immatériels pouvant améliorer l'organisation des transports de voyageurs comme de marchandises
 - Les capacités de tous les modes de transport présents pour les voyageurs et pour les marchandises avec un même niveau d'analyse (TER, TGV, cars départementaux, fret fluvial conventionnel, par navettes conteneurs fluviales, fret ferroviaire conventionnel, combiné, ...)
- Que doit contenir le dossier d'information soumis au débat pour qu'il soit complet et compréhensible pour tous ?
 - Le champ couvert par le débat : exposé précis des caractéristiques, des bornes, des contraintes : aire spatiale (ouvrir aux autres couloirs alternatifs potentiels pour une approche géographique plus large), horizons temporels, réseaux et systèmes de transport concernés, compétences des différentes autorités institutionnelles concernées.
 - Une présentation claire des enjeux d'aménagement, de développement, et d'environnement au-delà des enjeux transport au cœur du sujet du débat: analyse précise des enjeux des territoires (désenclavement, congestion, développement économique, préservation environnementale,...)
 - Les problématiques majeures globales et des territoires : saturation des autoroutes en période estivale, congestion des entrées d'agglomérations, difficultés de transversalités est-ouest au niveau de la vallée du Rhône, ...
 - Un diagnostic des trafics de chaque mode de transport pour les voyageurs et les marchandises (transport individuel et collectif) à toutes les échelles spatiales : locale-régionale, nationale, internationale (TER, TC départementaux, flux transeuropéens, ...) en mentionnant tous les points noirs ou points de blocage y compris pour les trafics régionaux ou locaux et les flux transversaux à la vallée du Rhône qui contribuent fortement à son engorgement.
 - Les scénarios prospectifs comparés à la situation 2005 prise comme situation de référence :
 - un scénario d'évolution au fil de l'eau (*et non de référence*) avec les hypothèses faites sur les projets d'infrastructures réalisés, les niveaux de trafics estimés, les méthodes de modélisation, en distinguant les modes de transport et les échelles territoriales et les compétences des autorités publiques (Européen, national, interrégional, transfrontalier, régional, départemental, périurbain et urbain) ;
 - des scénarios contrastés mais réalistes, tout en pouvant être optimistes et volontaristes, en indiquant les principales variables conduisant à ces scénarios et l'a ou les articulations entre ces variables à établir.
 - Les orientations stratégiques et projets de transport pouvant impacter le système de transport VRAL : TER, urbain et périurbain dans les principales agglomérations, liaisons interrégionales d'aménagement du territoire, itinéraires de transit, techniques intermodales telle que l'autoroute ferroviaire.

- Remarque du Vice-président Transport Bernard Soulage : il faut très fortement insister sur le besoin d'informations fiabiles sur la nature et l'évolution des différents trafics routiers et principalement du trafic de marchandises. Notamment la question récurrente du partage transit-traffic local qui va être énormément débattue ... et légitimement.
 - Les capacités pratiques et les potentialités d'évolution de chaque mode sans investissement majeur en infrastructures lourdes, en particulier pour les modes de transport les moins polluants ou plus respectueux.
 - Une approche concrète des niveaux d'intervention et de réalisation possible dans le temps (échéances temporelles : court terme, moyen terme, long terme) et dans l'espace (aire d'action au sein du périmètre du débat et aire élargie aux axes nord-sud européens, aux autoroutes de la mer, aux relations interrégionales entre métropoles régionales, ...).
 - Les modes et niveaux de financement actuels des différents modes (aides publiques au fret ferroviaire et au combiné ; financements des aménagements d'infrastructures, ...)
 - Les marges d'action des différentes autorités publiques et leurs ressources financières pour les transports, l'aménagement du territoire et l'environnement (Europe, Etat, collectivités territoriales, ...).
 - Une cartographie chiffrée de la situation socio-économique et de transport au minimum englobant les régions Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon voire aussi les régions Auvergne, Bourgogne
 - Les mesures d'action (transport, aménagement, urbanisme, environnement, ...) face aux enjeux, problématiques et objectifs mentionnés, pour les différents types de transport et selon les différentes compétences (Europe, Etat, Collectivités, acteurs privés...), ..., ainsi que les possibilités d'articulation de ces mesures.
- Quels outils d'information du public préconisez-vous ainsi que leurs modes de diffusion ?
 - Un site internet débat VRAL de la CPDP avec un espace d'expression pour tous, la mise en ligne des comptes-rendus des réunions/séminaires dans toutes les régions, la liste des acteurs participants, les documents supports du débat, ...
 - L'envoi ou la mise à disposition sur internet dans un site CPDP du document support du débat
 - La mise à disposition du public de tous les documents existant sur le sujet
 - Les comptes-rendus de toutes les réunions en cours de débat public à tout le monde quelle que soit la région d'organisation (par exemple information auprès de Rhône-Alpes des débats organisés en Provence Alpes Côte d'Azur et en Languedoc-roussillon et réciproquement)
 - Une adresse e-mail et une adresse postale pour le recueil d'expression
 - Comment pouvez-vous nous aider à la diffusion de ces outils ? Notamment, pouvez-vous envisager de nous consacrer un espace d'expression dans le support de votre institution ou de distribuer directement un document de la CPDP ?

La Région n'est pas l'institution organisatrice et porteuse du débat, ni décisionnaire. Un espace d'expression internet de la CPDP apparaît comme le moyen le plus pertinent et large pour une bonne diffusion de l'information pour diffuser largement et recueillir des observations de tout acteur public ou privé et garantissant le principe d'indépendance de la CPDP et d'information exhaustive au grand public.
 - Selon vous, quels sont les moyens d'expression et de participation du public à mettre en place ? Où doivent se dérouler les réunions publiques compte tenu de l'étendue géographique du champ du débat ?
 - Privilégier des lieux de réunion faciles d'accès aussi par les modes collectifs, à des horaires permettant au plus grand nombre de participer, dans des lieux indépendants (salle des fêtes, ...)
 - Programmer un nombre suffisant de réunions par territoire infra-régional spécifique ou différenciable dans l'aire globale du débat.

- Varier les types de réunions pour des objectifs différents entre information générale de lancement, discussion, débat, propositions, synthèse : grandes conférences, tables rondes associant des acteurs institutionnels (collectivités territoriales, Etat) mais aussi des autres acteurs (associations, chambres consulaires, exploitants de transport tous modes, professionnels du transport, ...).
 - Organiser des réunions interrégionales regroupant les acteurs publics et privés des trois régions au minimum afin d'informer puis échanger sur les problématiques, les réflexions, et les propositions de solutions permettant des complémentarités ou des renforcements dans les mesures d'action avancées au sein de chaque région
- Quels seront a priori vos besoins en information, études, outils de communication de proximité... ?
 - Information conjointe des différentes régions sur tous les domaines : aménagement, environnement, transport, ..., pour éviter une sectorialisation territoriale du débat
 - Un diagnostic transport complet et de même niveau d'approfondissement sur tous les modes dans les 3 régions
 - Un diagnostic de l'aménagement du territoire, du développement économique et de l'environnement complet sur l'ensemble de l'aire d'action du débat
 - une information prospective sur tous les modes de transport : un exposé des hypothèses de modélisation utilisées pour l'estimation des trafics à horizon 2020 pour tous les modes : et un exposé des recherches et travaux engagés par l'Etat depuis plusieurs années ou actuellement et dans les années à venir sur la prospective des modes alternatifs (fluvial, maritime, ferroviaire, et pas uniquement sur le mode routier.
 - Quelles autres suggestions pouvez-vous nous faire pour l'organisation générale de ce débat, afin qu'il suscite le maximum de participation ?
 - Une diffusion de l'état d'avancement du débat et de l'annonce à l'avance des dates et lieux des réunions dans la presse (pour le grand public) : garantissant indépendance et exhaustivité.
 - Une approche très territoriale, grâce à des supports cartographiques replaçant le transport dans les champs de l'aménagement, de l'environnement, du développement économique et social, ...
 - La participation de tous les types de publics par des exposés compréhensibles et facilement accessibles au grand public, et ouvrant des pistes de solutions à discuter et compléter
 - La rédaction et la diffusion large des comptes-rendus et relevés des décisions au cours du débat
 - La structuration des réunions avec plusieurs temps :
 - un temps de présentation de tous les enjeux du débat
 - un temps d'exposé par les orateurs à la tribune (acteurs publics et privés, autorités organisatrices de transport, ou professionnels, aménageurs, ...)
 - un temps de réaction à chaud, de questions-réponses ouvertes
 - un temps de synthèse conclusion en réunion relevant les points clés abordés
 - un temps sur le planning d'avancement du débat
 - Un temps d'information sur les moyens de communication pour alimenter le débat (adresse internet, ...).
